

# **Proposition de progression dans l'étude de document d'histoire à partir d'exemples sur l'affaire Dreyfus dans le cadre de la formation BAC +3 /BAC -3**

## **Auteurs :**

- Stéphane FRIOUX, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Lyon II.
- Sébastien VUAILLE, Professeur agrégé d'Histoire-Géographie, lycée Germaine TILLION

**Rappel :** Choix du sujet justifié par son étude à la fois en 1ère (toutes les séries), puis en Terminale (ES et L) et potentiellement à nouveau à l'université.

**Constat :** Dans le cadre d'échanges sur l'approche documentaire, il nous est apparu à la fois des points communs dans les approches (importance du contexte, nécessité de s'appuyer sur le document et de l'expliquer par des connaissances), mais aussi des différences (fin de la consigne qui oriente l'étude à l'université, attentes plus importantes en termes de connaissances sur le contexte et l'auteur, etc. ).

Cette disparition de la consigne marque un changement important dans l'approche du document qui cesse d'être illustratif ( "illustration" sur laquelle l'élève s'appuie pour suivre la consigne), pour devenir un document "source" qui est à la base du travail d'historien.

**Proposition :** Nous proposons donc une progression dans l'apprentissage de l'étude de document en histoire à partir d'exemples sur l'Affaire Dreyfus en 4 étapes :

- En classe de première
- En classe de terminale,
- En fin de terminale (transition vers le supérieur pour des élèves ayant postulé pour une faculté d'histoire sur APB)
- En 1ère année de Licence d'histoire.

**Cadre :** Le cadre de ces études est celui de séances d'AP (Accompagnement personnalisé) dans le secondaire et de TD (Travaux dirigés) dans l'enseignement supérieur.

## **1ère étape : Niveau 1ère**

**Objectifs de savoirs :** réactivation de connaissances vues en cours sur les grandes lois de la IIIème République : loi sur la presse, droits de l'homme, lois Ferry sur l'école, etc.

**Objectifs de savoir faire :** Apprentissage de l'étude de document dans l'optique du Baccalauréat et d'une éventuelle poursuite d'étude en faculté d'histoire.

**Proposition :** étude guidée par une consigne dans lequel le plan à suivre est donné. De plus, des phrases, dont la citation et l'explication sont attendues dans le commentaire, sont soulignées dans le texte.

### **1ère partie : Le document et la consigne**

**Consigne :** Après avoir présenté le document et son contexte dans l'introduction, vous montrerez comment ce document témoigne de l'enracinement d'une culture républicaine en France. Pour ce faire, vous montrerez d'abord que l'auteur s'appuie pour défendre Dreyfus, sur des valeurs qui caractérisent la IIIème République française, puis que cette affaire marque une nouvelle étape dans le renforcement de la culture républicaine.

Monsieur le président,

...Vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom... que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient... d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis. Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler. Je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis. Et c'est à vous, Monsieur le président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme...Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ?

J'accuse le général Billot [ministre de la guerre en 1896] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-majesté et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis...J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète et j'accuse le second conseil de

guerre d'avoir couvert cette illégalité... en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable... Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

Emile Zola, « Lettre ouverte au président de la République », publiée dans *L'Aurore*, 13 janvier 1898.

## **2ème partie : Attentes/correction :**

### **Introduction :**

Ce document est un article de presse quotidienne tiré du journal *L'Aurore* et publié le 13 janvier 1898. L'article a été écrit par un célèbre écrivain français, Emile ZOLA, et son sujet porte sur l'Affaire Dreyfus.

Alfred Dreyfus a été accusé, à tort, en décembre 1894 par un tribunal militaire de haute trahison d'avoir vendu par écrit des renseignements militaires secrets à l'Allemagne. Le capitaine Dreyfus est dégradé et déporté à vie au bagne de l'île au Diable en Guyane. Ce texte marque une rupture car avec cet article l'affaire Dreyfus cesse d'être une affaire purement judiciaire pour devenir aussi une affaire politique.

Comment ce document témoigne-t-il de l'enracinement d'une culture républicaine en France ?

### **I/ Des accusations qui témoignent de l'enracinement de valeurs dans la société française :**

#### **1. La valeur de la liberté**

"exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté"

- "L'exposition universelle" mentionnée est celle qui va se tenir en 1900.

- " Le grand siècle de travail, de vérité et de liberté" est celui marqué par la mise en place en France d'un régime démocratique en France à partir de 1789. La IIIème République en est alors l'aboutissement : régime parlementaire (lois constitutionnelles de 1875 + scrutin uninominal majoritaire à 2 tours + SU masculin)

- IIIème République : héritage direct de la Révolution française : drapeau tricolore, Marseillaise, 14 juillet, Marianne, etc.

- Caractère universel peut aussi être rattaché à la judéité de Dreyfus. Rappel : les juifs français sont citoyens depuis 1791.

#### **2. La valeur de justice**

"si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas"

- Egalité de tous devant la loi déjà prévue par la DDHC en 1789.

### 3. L'affirmation de ces valeurs

"Mon devoir est de parler"

- valeurs intégrées par Zola et une partie de la population
- Rôle de l'Ecole devenue laïque gratuite et obligatoire en 1881-82
- Rôle de la liberté de la presse dans la diffusion de ces valeurs : *L'Aurore* !

"Et c'est à vous, Monsieur le président"

- Felix Faure entre 1895 et 1899 : rôle surtout honorifique, mais garant des institutions

## II Une nouvelle étape dans le renforcement de cette culture républicaine

### 1. La dénonciation des crimes commis

"d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité..."

- Violation flagrante du droit par la justice militaire

"d'oser acquitter un Esterhazy" + "l'innocent qui expie là-bas"

- Culpabilité d'Esterhazy certaine, mais refus de l'armée de reconnaître l'erreur judiciaire et maintien de Dreyfus au bagne

### 2. Dans un but politique

"dans un but politique"

- dénonciation d'un complot réactionnaire. Allusion à la judéité de Dreyfus et à l'antisémitisme ?

### 3. Des accusations directes et personnelles

"J'accuse le général Billot" + "Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour"

- Volonté de rendre l'affaire publique par un procès en cours d'assise !
- Volonté de mobiliser l'opinion publique en faveur du respect du droit

**Conclusion** : Une affaire qui montre l'enracinement de la culture républicaine et de ses valeurs (en particulier celles de liberté et d'égalité) dans une partie de la population française, mais cela sera t'il suffisant pour sauver Dreyfus ?

## 2ème étape : Niveau Terminale

**Objectifs de savoirs :** réactivation de connaissances vues en cours sur l'affaire Dreyfus et sur le rôle des médias dans cette crise.

**Objectifs de savoir faire :** Approfondissement de l'étude de document dans l'optique du Baccalauréat et dans celle éventuelle d'une poursuite d'étude en faculté d'histoire.

**Proposition :** étude guidée par une consigne.

### 1ère partie : Les documents et la consigne

#### HISTOIRE

Le candidat traite le sujet d'étude de document proposé

Consigne : Situez les deux documents par rapport à l'affaire Dreyfus. Expliquez pourquoi cette affaire provoque une guerre de la presse. Présentez l'intérêt d'associer ces documents.

##### Document 1

Monsieur le président,  
...Vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom... que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient... d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis. Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis. Et c'est à vous, Monsieur le président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme...Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ?  
J'accuse le général Billot [ministre de la guerre en 1886] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-majesté et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis...J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité... en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable... Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

Émile Zola, lettre ouverte au président de la République, publiée dans *L'Aurore*, 13 janvier 1898.

##### Document 2

La mise en liberté du traître Dreyfus serait après tout un fait minime, mais si Dreyfus est plus qu'un traître, s'il est un symbole, c'est une autre affaire : c'est l'affaire Dreyfus ! Halte-là ! Le triomphe du camp qui soutient Dreyfus-symbole installerait décidément au pouvoir les hommes qui poursuivent la transformation de la France selon leur esprit propre. Et moi je veux conserver la France.  
C'est tout le nationalisme, cette opposition. Vous songez et vous prétendez nous plier sur vos songeries. Nous constatons les conditions qui peuvent seules maintenir la France et nous les acceptons. [...]  
In abstracto, on peut soutenir cette thèse-ci et cette thèse-là, on peut, selon le cœur qu'on a, apprécier ou déprécier l'armée, la juridiction militaire, les luttes de race. Mais il ne s'agit pas de votre cœur ; il s'agit de la France et ces questions doivent être traitées par rapport à l'intérêt de la France.  
Il ne faut pas supprimer l'armée, parce qu'une milice ne suffirait point, je vous prie de le croire, en Lorraine. [...] Il ne faut point se plaindre du mouvement antisémite dans l'instant où l'on constate la puissance énorme de la nationalité juive qui menace de « chambardement » l'État français.  
C'est ce que n'entendent jamais, je le crois bien, les théoriciens de l'Université. Ils répètent [...] : « je dois toujours agir de telle sorte que je puisse vouloir que mon action serve de règle universelle ». Nullement, messieurs, laissez ces grands mots de toujours et d'universelle et puisque vous êtes Français, préoccupez-vous d'agir selon l'intérêt français à cette date.

Maurice Barrès, « L'état de la question », *Le Journal*, 4 octobre 1898.

Maurice Barrès est député et écrivain.

## **2ème partie : Correction / Attentes**

**Introduction** : Ces deux documents sont des articles de la presse quotidienne sur une affaire judiciaire concernant Alfred Dreyfus accusé à tort en décembre 1894 par un tribunal militaire de haute trahison pour avoir vendu par écrit des renseignements militaires secrets à l'Allemagne. Le capitaine Dreyfus est dégradé et déporté à vie au bagne de l'île au Diable en Guyane. Ces textes datent de 1898, moment où cette affaire judiciaire est devenue une affaire politique conduisant à l'affrontement entre le camp des Dreyfusards et celui des antidreyfusards. Pourquoi cette affaire provoque-t-elle une guerre de la presse ?

### **I Des moments clefs de l'Affaire Dreyfus**

#### **1. Le passage d'une affaire judiciaire à une affaire politique**

Doc 1 : "d'oser acquitter un Esterhazy" + "l'innocent qui expie là-bas" + "si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas"

Le premier document est la publication à la Une du journal *L'Aurore* de la lettre ouverte que l'écrivain romancier Emile Zola adresse au Président de la IIIème République, Félix Faure, le 13 janvier 1898. Cette lettre est publiée trois jours après l'acquittement du commandant Esterhazy par le conseil de guerre (lignes 6-7). Ce dernier avait été désigné publiquement (via des journaux) en novembre 1897 à la fois par le vice-président du Sénat (Scheurer-Kestner) et par Mathieu Dreyfus, le frère de l'innocent accusé, comme le vrai espion suite aux découvertes faites par le colonel Picquart au service des renseignements français. Ce qui a rendu inévitable sa traduction devant un Conseil de guerre le 10 janvier afin de disculper Dreyfus. Mais celui-ci est innocenté sur la base d'un faux document fabriqué par le lieutenant-colonel Henry pour confirmer le premier jugement et ainsi cacher l'erreur judiciaire.

#### **2. L'éclatement de la vérité**

Doc 2 : « *la mise en liberté du traître Dreyfus serait après tout un fait minime* »).

Le second document est un article rédigé dans le Journal par un autre écrivain mais aussi homme politique, Maurice Barrès, le 4 octobre 1898. Dès août 1898, le truquage de Henry est officiellement révélé : emprisonné, celui-ci se suicide et Esterhazy, le vrai coupable, fuit en Belgique. On a la certitude que Dreyfus est innocent et la Cour de Cassation accepte la demande de révision faite par l'épouse de Dreyfus

### **II Une guerre de la Presse**

#### **1. Le point de vue des Dreyfusards**

La presse sert de support à un affrontement idéologique autour de valeurs opposées.

La lettre ouverte de Zola représente le point de vue des dreyfusards, c'est-à-dire de ceux qui, persuadés de l'innocence de Dreyfus, veulent une révision de son procès. Zola donne plusieurs

arguments dans ce sens. Le droit doit triompher : l'erreur judiciaire ne faisant aucun doute, Zola critique les décisions injustes des deux conseils de guerre : celui qui a condamné Dreyfus en décembre 1894 à partir d'un bordereau resté secret et celui qui a acquitté Esterhazy en janvier 1898 malgré sa mise en cause publique par le service des renseignements français (lignes 27 à 31). Il parle de « l'innocent qui expie là-bas dans la plus affreuses des tortures, un crime qu'il n'a pas commis » évoquant le triste sort de Dreyfus emprisonné à l'île au Diable, il accuse nommément le ministre de la guerre en fonction depuis 1897 de vouloir couvrir les dirigeants de l'armée compromis dans cette affaire (lignes 22 à 26) et s'en prend à « la tourbe malfaisante des vrais coupables » qui manipulent et mentent. C'est d'ailleurs le titre « J'accuse » qui est donné à cette lettre publique par Georges Clémenceau qui fait partie du comité de direction de l'Aurore. Il faut défendre l'honneur d'un pays républicain démocratique qui défend des idéaux à portée universelle (des droits de l'homme comme la liberté, l'égalité) au moment où il s'apprête à recevoir l'exposition universelle de 1900 : « la France a sur la joue cette souillure » et celui de son plus haut représentant (« le premier magistrat du pays ») le Président de la République: « mais quelle tache de boue sur votre nom ... que cette abominable affaire Dreyfus » sous-entendu si vous n'agissez pas pour qu'il y ait révision du procès. Il faut faire éclater à tout prix la vérité : « je la crierai, cette vérité ». Par cet acte spectaculaire qui est de s'adresser directement et ouvertement au chef de l'Etat, Zola veut provoquer un choc dans l'opinion en faveur de Dreyfus (« que l'enquête ait lieu au grand jour ») même s'il prend des risques personnels : être traduit en cour d'assises pour diffamation puisqu'il dénonce nommément des responsables politiques et militaires. Sa lettre a effectivement un grand écho et déclenche une guerre de la presse car le camp adverse va aussi s'en saisir pour faire valoir ses idées.

## 2. Le point de vue des antidreyfusards

L'article de presse de Barrès représente le point de vue des antidreyfusards qui refusent tout nouveau jugement de Dreyfus même innocenté dans les faits. Pour lui, la grandeur nationale doit l'emporter sur les droits d'un homme qu'il continue de considérer comme un traître alors que cette accusation n'a plus lieu d'être (début du texte). La raison d'Etat doit primer sur les sentiments particuliers dans cette affaire (lignes 17-18 « ces questions doivent être traitées par rapport à l'intérêt de la France »). Il s'oppose donc aux dreyfusards par « nationalisme » (ligne 9). Il ne veut pas qu'il soit porté atteinte au prestige de l'armée en discréditant son état-major au moment où la France cherche à prendre sa revanche militaire après sa défaite en 1871 contre l'Allemagne qui a ainsi annexé l'Alsace-Lorraine. Faire revenir la justice militaire sur sa condamnation de Dreyfus serait l'affaiblir. Il considère que la IIIème République est sous la domination des juifs (« puissance énorme de la nationalité juive qui menace de chambardement l'Etat français »), que le régime républicain avec ses principes égalitaires transforme la France dans un mauvais sens (1<sup>er</sup> §) notamment en permettant à des juifs d'être officiers dans l'armée. Son propos traduit l'antirépublicanisme de nombreux antidreyfusards mais aussi leur antisémitisme : les Juifs sont accusés d'être à la solde de l'étranger, de ne pas aimer leur pays de résidence au nom d'une solidarité internationale avec leurs coreligionnaires. Enfin, à la fin du texte, il critique les intellectuels (« les théoriciens de l'Université ») qui sont intervenus massivement dans cette affaire pour défendre les valeurs universelles de la République.

## 3. Deux documents révélateurs de l'influence politique de la presse

Leur intérêt est de montrer que c'est par la presse, média de masse alors à son apogée, qu'on essaie d'influencer l'opinion à cette époque. D'autre part, en les associant, chacun donnant le point de vue d'un camp, on se rend compte de l'enjeu politique de cette affaire, de la confrontation politique qu'elle suscite par le biais des journaux.

**Conclusion :** La presse, bon marché, libre et plurielle au niveau des idées véhiculées, est très lue dans les années 1890, la population étant de plus en plus alphabétisée. Lors que l'affaire Dreyfus est fortement médiatisée c'est-à-dire entre la dénonciation d'Esterhazy comme coupable en novembre 1897 et le second procès de Dreyfus à Rennes en août 1899, elle sert de vecteur de communication politique, chaque camp essayant d'influencer l'opinion par des articles et des caricatures.



### **3ème étape : Niveau Fin de Terminale / transition vers le supérieur**

**Objectifs de savoirs :** réactivation de connaissances vues en cours sur l'affaire Dreyfus et sur la IIIème République

**Objectifs de savoir faire :** Approche autonome de l'étude de document dans l'optique d'une poursuite d'étude en faculté d'histoire.

**Proposition :** Fin de la consigne : demander aux élèves d'identifier seuls les principaux thèmes présents dans le document (au moins 2), puis de construire un tableau avec les citations du texte qui correspondent. Enfin, explication des citations dans le cadre d'une étude de document rédigée.

#### **1ère partie : le document**

Monsieur le président,

...Vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom... que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient... d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis. Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler. Je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis. Et c'est à vous, Monsieur le président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme...Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ?

J'accuse le général Billot [*ministre de la guerre en 1896*] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-majesté et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis...J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité... en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable... Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

Emile Zola, « Lettre ouverte au président de la République », publiée dans *L'Aurore*, 13 janvier 1888.

## 2ème partie : Attentes / Correction :

Thèmes présents (au moins 2 !) : une affaire judiciaire et une affaire politique

Une affaire judiciaire	Une affaire politique
d'oser acquitter un Esterhazy	exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté
si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas	Mon devoir est de parler
l'innocent qui expie là-bas	Monsieur le président, ...,le premier magistrat du pays ?
vrais coupables	Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !
d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité...	dans un but politique
	J'accuse le général Billot...

**Introduction :** Ce document est un article de presse quotidienne tiré du journal *L'Aurore* et publié le 13 janvier 1898. Ce journal radical a alors été tiré à près de 300 000 exemplaires, ce qui est un chiffre exceptionnel pour l'époque. L'article a été écrit par un célèbre écrivain français, Emile ZOLA, et son sujet porte sur l'Affaire Dreyfus. Ce dernier est alors déjà célèbre, à la fois comme journaliste politique (dans le *Sémaphore de Marseille*) et comme auteur (*L'Assomoir* en 1877) et décide de mettre son nom dans la balance de l'affaire Dreyfus.

Alfred Dreyfus a été accusé en décembre 1894 par un tribunal militaire de haute trahison pour avoir vendu par écrit des renseignements militaires secrets à l'Allemagne. Le capitaine Dreyfus est dégradé et déporté à vie au bagne de l'île au Diable en Guyane où il se trouve toujours lors de la sortie de cet article d'Emile Zola.

Pourquoi cet article marque-t-il une nouvelle étape dans l'affaire Dreyfus ? Et son passage du statut d'affaire judiciaire à une affaire politique ?

### I/ Une affaire judiciaire

#### 1. Une accusation d'espionnage ...

"d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète"

- affaire du bordereau découvert dans les poubelles de l'ambassade d'Allemagne.

- expertise et condamnation de Dreyfus officiellement sur des similarités dans l'écriture

- condamnation de Dreyfus en décembre 1894 par un tribunal militaire de haute trahison. Le capitaine Dreyfus est dégradé et déporté à vie au bagne de l'île au Diable en Guyane.

Cette affaire est utilisée par la presse pour réveiller l'antisémitisme en France.

## **2. ...Remise en cause dès 1896**

"l'innocent qui expie là-bas" ; " vrais coupables"

- Dès 1896, le colonel Picquart, chef du renseignement français, découvre que le véritable coupable est un autre officier Esterhazy (un noble désargenté). Il en informe la famille de Dreyfus qui alerte l'opinion pour obtenir une révision du procès de Dreyfus (son frère Mathieu Dreyfus écrit une lettre ouverte au ministre de la guerre publiée par Le Figaro du 16 novembre 1897).

## **3. Mais qui se heurte à de puissantes oppositions**

"j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité... en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable..." ; "d'oser acquitter un Esterhazy"

- Esterhazy est traduit devant un conseil de guerre, mais celui-ci l'acquitte car l'armée refuse de reconnaître que Dreyfus a été victime d'une machination et que des militaires ont fabriqué de fausses preuves.

- Soutien d'une partie de l'opinion publique et de la classe politique (Felix Faure) par antisémitisme.

## **II Une affaire politique**

### **1. Des accusations volontairement publiques**

"J'accuse le général Billot [*ministre de la guerre en 1896*] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-majesté et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis..."

- Accusation directe et nominale d'un ministre : l'affaire Dreyfus devient une affaire politique

"Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !"

- Volonté de rendre l'affaire publique par un procès en cours d'assise !

- Volonté de mobiliser l'opinion publique en faveur du respect du droit

### **2. Un appel au président de la République**

"Et c'est à vous, Monsieur le président que je la crierai, cette vérité..., si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ?

- Félix Faure entre 1895 et 1899 : rôle surtout honorifique, mais garant des institutions !

- Par contre, Cet appel a peu de chance d'être entendu puisque Felix Faure est un antidreyfusard.

### 3. Un conflit de valeurs

"exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté" ; "Mon devoir est de parler" ; "Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas"

- "L'exposition universelle" mentionnée est celle qui va se tenir en 1900.

- " Le grand siècle de travail, de vérité et de liberté" est celui marqué par la mise en place en France d'un régime démocratique en France à partir de 1789. La IIIème République en est alors l'aboutissement : régime parlementaire (lois constitutionnelles de 1875 + scrutin uninominal majoritaire à 2 tours + SU masculin)

- IIIème République : héritage direct de la Révolution française : drapeau tricolore, Marseillaise, 14 juillet, Marianne, etc.

- Caractère universel peut aussi être rattaché à la judéité de Dreyfus. Rappel : les juifs français sont citoyens depuis 1791.

"Mon devoir est de parler"; "Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas" ; "si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas"

- valeurs intégrées par Zola et une partie de la population : Rôle de l'Ecole devenue laïque gratuite et obligatoire en 1881-82 ; Rôle de la liberté de la presse dans la diffusion de ces valeurs : l'Aurore !

- Egalité de tous devant la loi déjà prévue par la DDHC en 1789.

**Conclusion** : Ainsi ce document est particulièrement intéressant marquant une étape décisive dans l'Affaire Dreyfus. De plus, ce texte est révélateur à la fois de l'influence de la presse sur l'opinion publique, mais également de l'enracinement de la culture républicaine dans une partie de la population française. Cela sera-t-il suffisant pour sauver Dreyfus ?

## **4ème étape : Première année de Licence d'histoire**

**Objectifs de savoirs** : réactivation de connaissances sur l'affaire Dreyfus et sur la IIIème République en France.

**Objectifs de savoir faire** : Méthodologie de l'étude de document à l'université.

### **1ère partie : Le Document**

#### **titre possible du document : Maurice Barrès et Alfred Dreyfus**

« Nul homme plus muré qu'Alfred Dreyfus. Il a un continuel mouvement de la bouche qui s'ouvre, de la gorge qui se serre ; il avale péniblement sa salive. De minute en minute, le sang vient colorer sa peau, puis le laisse tout blême. Ses réactions ne livrent rien. On se fait mal sans bénéfice sur cette face toute rétrécie par la détresse. Derrière son lorgnon, ses yeux se jettent avec rapidité à droite et à gauche, mais qu'est-ce qui vit et qui pense derrière ces yeux aux aguets d'animal traqué ?

Le journaliste qui surprit à Quiberon par une nuit d'orage la barque de Dreyfus abordant furtivement la côte m'a dit : « Il me parut fou avec son regard bruyant. Je crois qu'il craignait un coup de poignard. »

Ma lorgnette cherche dans la salle, pour les comparer, son frère Mathieu. La figure de Mathieu présente des colorations jaunes et verdâtres au fond d'un teint constamment mat, tandis qu'Alfred, à chaque respiration, rosit comme un petit cochon. Tous deux affichent un type juif accentué, mais celui qui est pris, s'étant affiné par la souffrance, fait paraître l'autre brutal.

[...]

De tous les dreyfusards, c'est Dreyfus le plus mou. Serait-ce usure, abrutissement ? Parfois je crus entrevoir que le malheureux assis sur cette chaise, tantôt cramoisi, tantôt exsangue, la bouche entrouverte et la lèvre pendante sous la moustache ou bien serrant les dents et faisant provision d'énergie, était allé aux extrémités de l'angoisse humaine et qu'en outre il avait attrapé une insolation. Mais ses camarades objectent qu'il n'a guère maigri, nullement blanchi. D'autres fois je supposai qu'il prenait des stupéfiants pour trouver du sommeil ; de là viendrait son engourdissement.

[...]

Ce déraciné qui se sent mal à l'aise dans un des carreaux de notre vieux jardin français, devrait tout naturellement admettre que dans un autre milieu il aurait trouvé son bonheur. Une partie des siens se résignait à la nationalité allemande : ne s'est-il pas figuré que, dans cette civilisation pour laquelle des aïeux d'outre-Rhin le préparaient, il aurait été plus heureux ? N'a-t-il pas entendu au fond de son être un instinct qui s'accommodait mieux des moeurs germaniques que des françaises ? S'il en fut ainsi, la notion de l'honneur n'allait point l'embarrasser ; son sens réaliste le dirigeait pour tirer le meilleur parti de cette situation où il n'avait pas trouvé son contentement ; ses rancunes l'incitaient. Quand la tentation se présenta, ce fut un grand malheur, car il n'avait point de racines, comme on en voit à

Combourg, qui l'associassent au sol et à la conscience de France assez fort pour lui interdire de chercher son bonheur, sa paix, sa vie, chez l'étranger.

Je n'ai pas besoin qu'on me dise pourquoi Dreyfus a trahi. En psychologie, il me suffit de savoir qu'il est capable de trahir et il me suffit de savoir qu'il a trahi. L'intervalle est rempli. Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race. Qu'il a trahi, je le sais parce que j'ai lu les pages de Mercier et de Roget qui sont de magnifiques travaux.

Quant à ceux qui disent que Dreyfus n'est pas un traître, le tout, c'est de s'entendre. Soit ! ils ont raison : Dreyfus n'appartient pas à notre nation et dès lors comment la trahirait-il ? Les Juifs sont de la patrie où ils trouvent leur plus grand intérêt. Et par là on peut dire qu'un Juif n'est jamais un traître.

Telles étaient les pensées qu'un manoir breton me suggérait sur un produit de ghetto. Cependant, la chaleur aidant, je m'inclinai à compenser le sommeil dont nous prive chaque matin le conseil de guerre et je m'endormis sur l'herbe de Combourg. »

Maurice Barrès, *Ce que j'ai vu à Rennes*, Paris, Sansot, 1904.

## **2ème partie : Correction, informations cherchées pour éclairer le contexte et répondre à d'éventuelles questions, attentes**

### **Introduction :**

Nature : Ensemble d'extraits tiré de l'ouvrage de Maurice Barrès, *Ce que j'ai vu à Rennes*, publié à Paris en 1904.

Auteur : Maurice Barrès : né le 17/08/1862 dans les Vosges à Charmes, fait ses études au Collège (y entre en 1873) puis au lycée de Nancy (1877-80)

Après avoir obtenu son Baccalauréat, Barrès fait son droit, toujours à Nancy, avant de monter à Paris en 1883 où il fréquente dès les A1880 les milieux littéraires.

> Œuvre littéraire importante, dès les années 1880.

1888-1891 : Parution d'une trilogie sous un titre collectif, *Le Culte du Moi* :

*Sous l'œil des Barbares*, 1888

*Un Homme libre*, 1889

*Le Jardin de Bérénice*, 1891

> Egalement une carrière politique : à 27 ans, en 1889, il se lance dans la politique, rejoignant le courant boulangiste et élection comme député à Nancy en septembre 1889

1893 et 1896 : battu aux législatives de Neuilly, et en 1898 à Nancy.

> Affaire Dreyfus : vue comme une menace de désintégration de la communauté nationale. Antidreyfusards dont il devint l'un des chefs de file.

1897-1902 : écriture de la trilogie du *Roman de l'énergie nationale* [*Les Déracinés* en 1897 ; *L'Appel au soldat* en 1897 ; *Leurs figures* en 1902] où le « culte du moi » se trouve transcendé dans la fidélité au sol natal.

Années 1890 : sa pensée s'orienta vers un nationalisme traditionaliste, fondé sur le culte de la terre et des morts.

Pour défendre ses idées, s'appuie sur un journal, *La cocarde*, qu'il fonde en 1894

Ici, Barrès livre une observation du Capitaine Dreyfus à l'aide de sa « lorgnette » (l. 10), faite lors du procès de Rennes (l. 10) ; il s'y trouve en tant que correspondant de presse, pour *Le Journal*.

> Eléments postérieurs au document :

Préside la Ligue de la Patrie française (fondée en janvier 1899), puis celle des Patriotes en 1914 (succède à Paul Déroulède, son fondateur).

1906 : double élection comme député de Paris (jusqu'à sa mort en 1923) et académicien.

Pendant la 1<sup>er</sup>GM : patriotisme cocardier. Mort le 4 décembre 1923.

✕ Contexte de ce document :

**Celui de l'Affaire Dreyfus** : 3 temps jusqu'au procès de Rennes :

1°. 1894-1897 : l'Affaire avant l'Affaire :

Fin Sept. 1894 : Bordereau est découvert et très vite, les soupçons se portent sur Dreyfus (famille en Allemagne, Juif, officier d'Artillerie)

Arrêté le 15.10.1894, le conseil de guerre le déclare coupable à l'unanimité le 22.12.1894 et le condamne à la dégradation et à la déportation à perpétuité en Guyane.

De sa condamnation, à la fin de l'année 1897 : malgré les tentatives des proches et de la famille de Dreyfus pour obtenir la révision du procès, et la mobilisation de quelques personnalités (Picquart, commandant du S de statistique ; Sheurer-Kestner, vice-Pdt du Sénat), le gouvernement tout comme les parlementaires, entendent respecter l'avis du Conseil de guerre et refusent toute révision.

2°/. L'engagement de Zola : 13.01.1898 : « J'Accuse » de Zola dans *L'Aurore* après l'acquittement d'Esterhazy. Inculpé pour diffamation, Zola est traduit devant la Cour d'Assise de la Seine en février 1898 et condamné<sup>1</sup>.

CSQCE : met l'Affaire sur la place publique et signe l'entrée en lice des Intellectuels :

07.07.1898 : Godefroy de Cavaignac, nouveau Ministre de la Guerre, communique les pièces du dossier secret, affirmant la culpabilité de Dreyfus, à la Chambre.

3°/. Vers la Révision : plusieurs éléments déterminants :

31.08.1898 : Suicide d'Henry, convaincu d'avoir falsifié plusieurs pièces du dossier accablantes

Agitation nationaliste et antidreyfusarde : Loubet est conspué lors de son retour de Versailles après son élection ; tentative de coup de force de Déroulède le 23.02.1899 au retour des obsèques de Félix Faure ; violences contre Loubet à Auteuil le 04.06.1899.

Amène, le 22.06.1899, la constitution du gouvernement de « défense républicaine » de W-Rousseau : de suite, action contre les antidreyfusards, en procédant le 12.08, aux arrestations de Déroulède et de plusieurs chefs nationalistes préparant un coup de force. Débute alors l'épisode du fort Chabrol

**Celui de la mobilisation des antidreyfusards :**

L'engagement antidreyfusard :

**1<sup>er</sup> moment de rencontre : de l'arrestation à la déportation de Dreyfus (nov. 1894-février 1895)** : unis dans un même rejet de Dreyfus.

**1896** : Apparition des 1ers Dreyfusards relance cette convergence.

Composition de la France antidreyfusarde :

**Grands bastions** : Armée, Clergé, aristocratie, et ensemble disparate (radicaux, milieux populaires et salariat, forces révolutionnaires)

Presse antidreyfusarde<sup>2</sup> = 2 millions d'exemplaires, + 2,5 millions d'une presse plus générale acquise à l'antidreyfusisme<sup>3</sup>.

Les ligues :

Ligue des Patriotes : créée en 1882 par Déroulède, voulant regrouper les patriotes républicains et préparer physiquement et moralement le pays à la Revanche ; 1886-1889 (dissolution) : adhère au

---

<sup>1</sup> 23.02.1898 : Zola est condamné à 3000 fr. d'amende et 1 an de prison ; fuite en Angleterre.

<sup>2</sup> Ex : *Le Gaulois, L'Eclair, La Patrie, La Libre Parole, L'Intransigeant...* Presse dreyfusarde = une trentaine de titres

<sup>3</sup> Ex. : *Le Petit Journal, Le Petit Parisien, Le Journal, Le Matin*



boulangisme et opte pour ce nouveau nationalisme, d'opposition et de droite, visant davantage le régime républicain que les Vosges. En 1894 : reconstituée<sup>4</sup>.

Automne 1898 : multiplication des sections en province, accroissement du nombre des meetings, journal *Le Drapeau*. Veut alors organiser les partisans de l'armée et d'un régime plébiscitaire, contre la République parlementaire et dreyfusarde.

Février 1899 : compterait 60.000 adhérents.

Ligue de la Patrie Française : fondée en Janvier 1899, rassemblant 22 académiciens<sup>5</sup>, des intellectuels<sup>6</sup>, des écrivains<sup>7</sup> et des artistes<sup>8</sup>.

En 2 mois, elle recueille 100.000 adhésions.

Rassemble des éléments très divers, des royalistes aux proches de W-R, des autoritaires aux libéraux, cimentés par l'antidreyfusisme et par la défense de l'ordre légal.

Ligue antisémite : fondée en 1890 par Drumont et dirigée depuis 1896 par Guérin, personnage louche. Se voulant foncièrement antisémite et antirépublicaine.

Comité d'Action française : créé pour les élections de 1898, doté d'une revue, nommée L'Action Française en juillet 1899. Volonté de défendre un « *nationalisme intégral* » (réaction contre l'anarchie) et un absolu (primat de la grandeur de la France).

Au bout de quelques mois, elle passe de la République au royalisme (Maurras).

#### **Celui de la ville de Rennes dans laquelle se tient le procès du 07.08 au 08.09 :**

03.06.1899 : la Cour de cassation concède aux Dreyfusards l'annulation du verdict de 1894.

09.06.1899 : Dreyfus quitte l'île du Diable

30.06.1899 : Il débarque près de Quiberon à Port-Haliguen. Transféré de nuit à Rennes.

Choisie : - pour sa somnolence apparente, son calme.

- Gouvernement voulant en province, un tribunal militaire éloigné des régions sensibles (zones frontalières) ou considérées comme nerveuses (le midi).

#### Circonstances du procès :

- La troupe à pied et à cheval quadrille les rues du centre de la ville, car Obsession du MO pour le gouvernement de Waldeck-Rousseau (crainte d'un coup de force)
- Procès qui passionne et qui attire une foule considérable : présence d'hommes politiques, de vedettes, de journalistes français et étrangers. On voit aussi présents des

---

<sup>4</sup> Alors sous le nom de Ligue patriotique des intérêts français. Fin 1896 : Reprend le nom de Ligue des patriotes.

<sup>5</sup> Tels Jules Lemaître, Ferdinand Brunetière

<sup>6</sup> Par ex, historiens tels que Albert Sorel, Alfred Rambaud),

<sup>7</sup> Dont Barrès – qui entre dans son comité directeur, Jules Verne, Daudet, Maurras

<sup>8</sup> Cf. Auguste Renoir, Edgar Degas

dessinateurs, photographes, et même de Méliès, qui repère les lieux pour filmer la scène en studio à Montreuil.

- A Rennes : fortes tensions, multiplication des affiches et des bagarres de rue.

14.08 au matin : Maître Labori, un des défenseurs de Dreyfus, reçoit un coup de feu, dont l'auteur restera inconnu.

### Analyse du document :

I. 1-21 : Description physique et morale de Dreyfus, lors de son procès devant le Conseil de guerre.

I. 22-33 : Thème du déraciné appliqué par Barrès au Capitaine Dreyfus

I. 34-45 : Question de la trahison de Dreyfus.

### Problématique :

- 1- Sur quel élément Barrès fonde-t-il la culpabilité de Dreyfus ?
- 2- Quel nationalisme s'exprime ici et quel rôle a-t-il chez Barrès ?
- 3- Quels sont les enjeux profonds, chez Barrès, du procès de Rennes ?

## **I- La culpabilité de Dreyfus face à l'antisémitisme**

### **A- Une synthèse des antisémitismes**

- Au lendemain de l'arrestation de Dreyfus, la presse antisémite se lance dans une campagne contre lui.

Décembre 1894 : Drumont élargissait cette affaire à la question du « complot juif » ; Dreyfus et les Juifs = espions pour le compte des financiers israélites voulant livrer la France sans défense à l'ennemi.

- Développement de l'antisémitisme moderne en Europe dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup>.

- En Autriche et en Allemagne après le krach boursier de Vienne en 1873
- Années 1880 : développement de l'antisémitisme avec le krach de l'Union générale en 1882 ; puis avec *Humanum genus*, encyclique papale d'avril 1884, qui condamne la franc-maçonnerie (identification se développe entre Juifs et Franc-maçons).
- Années 1890 :

✕ 1891 : Scandale de Panama : discrédit sur les milieux politiques et financiers, aboutissant à la rencontre avec les Boulangistes

✕ Fin 19<sup>e</sup> : Climat de luttes religieuses, voyant la diffusion dans les milieux catholiques d'une littérature dénonçant ensemble le complot maçon et l'action satanique des Juifs.

✕ Facteur économique : contexte de crise, développement de la concurrence étrangère, arrivée d'une MO immigrée > développement de la xénophobie.

1886 : *La France Juive* de Drumont : double volume de 1200 pages. 145<sup>e</sup> édition en 1887, 200<sup>e</sup> en 1914, thèmes utilisés ensuite par un nombre important d'ouvrages.

1889 : Fondation, sous l'égide de Drumont, de la Ligue nationale antisémite française. Sa devise = « La France aux français »

1892 : Parution, sous la direction de Drumont, du journal *La Libre Parole*, nationaliste et antisémite, dont le tirage atteint 200.000 exemplaires quelques mois après.

1890 : le Marquis de Morès fonde, avec Jules Guérin et des anarchistes, son propre groupe antisémite

Jusqu'en 1895 cette mouvance antisémite va multiplier les meetings et réunions, qui vont connaître une certaine audience.

Janvier-Février 1898 : De « J'accuse » de Zola à son procès : manifestations antisémites très violentes, plusieurs morts en Algérie

Avec Drumont, unification des 3 sources de l'antisémitisme que l'on retrouve ici

#### 1°/. L'antijudaïsme chrétien :

Accru avec la Révolution française (Juifs sont responsables de la chute de l'AR ; émancipés par la Révolution française).

Politique scolaire de Ferry et lois anticléricales : accèdent le complot judéo-maçonnique contre la France traditionnelle.

Chez plusieurs auteurs, assimilation de la France à la chrétienté, et donc, dans cet antisémitisme, présence d'une dimension nationaliste. Cf. « la conscience de France » (l. 31)

#### 2°/. L'antisémitisme économique :

- l. 41 : « Les Juifs sont de la patrie où ils trouvent leur plus grand intérêt. »

- D'ailleurs, Dreyfus n'a-t-il pas cédé, l. 30, à la « tentation » ?

Analyse : thème de l'anticapitalisme central chez Drumont et *La France Juive* : depuis 1789, les Juifs auraient construit une domination sur la France en prenant le contrôle de l'appareil financier (d'où dénonciation de Rothschild, accru par le Krach de l'Union Générale en 1882)

Antisémitisme présent chez plusieurs penseurs du socialisme (Fourrier, Proudhon), assimilant le Juif aux usuriers et financiers.

#### 3°/. Le racisme :

Dreyfus est d'abord coupable car, comme son frère, il présente, physiquement, un « *type juif accentué* » (l. 13).

En outre, il appartient à une « *race* » (l. 37) qui ne s'est pas assimilée aux Français.

## B- Un déterminisme pseudo-scientifique

✕ Barrès l'affirme : l. 36 : « *Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race.* »

Dreyfus est donc coupable parce qu'il est juif. Il centre ici son propos dans un contexte plus large, celui des travaux anthropologiques menés à la fin des années 1870 sur les « *rac*es » dans le cadre d'un racisme et d'un antisémitisme revendiquant la science comme base (cf. les travaux de Gobineau<sup>9</sup> et de Vacher de Lapouge<sup>10</sup>).

RQ : Drumont reprenait déjà ces travaux dans *La France Juive*.

- 1893-7 : Barrès est sous l'influence de Jules Soury, théoricien du racisme, suivant ses cours à l'École des Hautes Etudes, de psychologie physiologique<sup>11</sup>.

✕ En effet, Barrès le dit bien ici : l. 34-6 : « *Je n'ai pas besoin qu'on me dise pourquoi Dreyfus a trahi. En psychologie il me suffit de savoir qu'il est capable de trahir et il me suffit de savoir qu'il a trahi. L'intervalle est rempli.* »

Barrès reprend ici les travaux de Soury, et rappelle ici un antisémitisme pseudo-scientifique, à base psycho-biologique.

## II- Dreyfus au prisme du nationalisme antidreyfusard

### A- Un « *déraciné* » (l. 22)...

✕ **Thématique du Déraciné :**

---

<sup>9</sup> GOBINEAU (Joseph Arthur, Comte de), 1816-1882 : diplomate et écrivain français, il servit en Perse, en Grèce et au Brésil. Il publia plusieurs ouvrages d'érudition, des récits de voyages, des romans et des nouvelles. En 1853-55 : parution d'un livre, *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Pour lui, il aurait existé des « *rac*es pures », et propose dans cet ouvrage une classification et une hiérarchisation de ces « *rac*es », plaçant la « *rac*e » germanique et particulièrement scandinave, au dessus des autres. Il influença fortement la plupart des théories et doctrines racistes apparues à la fin 19<sup>e</sup>-début du 20<sup>e</sup> (celles-ci se réclamaient alors de Gobineau). Doctrine reprise plus tard par les Nazis

<sup>10</sup> VACHER DE LAPOUGE (Georges), 1854-1936 : Anthropologue et bibliothécaire de l'université de Poitiers, professa plusieurs cours libre à la Faculté de Montpellier, donc ceux-ci, en 1888-9 et 1889-90 : *Les Sélections sociales* (1888-9) et *L'Aryen, son rôle social* (1889-90), tous deux publiés en 1896 et 1899.

<sup>11</sup> SOURY (Jules Auguste), 1842-1915 : titulaire de la chaire d'Histoire des doctrines psychologiques, à l'École Pratique des Hautes Etudes (EPHE), créée en novembre 1881. Inaugure un enseignement d'Histoire des doctrines en psycho-physiologie. Théoricien raciste, il fut le maître à penser de Barrès.

l. 22 : Dreyfus est un « *déraciné qui se sent mal à l'aise dans un des carreaux de noter vieux jardin français* »

l. 23 : il lui faut « *un autre milieu* », pour trouver, l. 24, « *son bonheur* »

l. 31-4 : « *il n'avait point de racines, [...] qui l'associassent au sol et à la conscience de France assez fort pour lui interdire de chercher son bonheur, sa paix, sa vie, chez l'étranger.* »

✕ **Signification chez Barrès de l'importance des « racines » (l. 31) ici évoquées :**

Années 1880 : le culte du Moi va s'identifier au culte de la province natale et donc, passe au nationalisme.

1899 : Barrès prononce sa conférence sur *La Terre et les morts*, et avant celle-ci, déjà notion de « *racinement* » (expression de Barrès) mise en avant dans ses écrits.

Il base tout développement de l'individu sur sa fidélité à son sol natal et à ses ancêtres<sup>12</sup>.

✕ **Présence chez Barrès d'un nationalisme conservateur, de repli et de conservation.**

1889 : Déjà, dans son programme pour les élections législatives de Nancy, Barrès, candidat boulangiste avait comme proposition : « *Mesures à prendre pour garantir les travailleurs français contre la concurrence des ouvriers étrangers*<sup>13</sup>. »

04.07.1892 : Barrès, dans un article du Figaro, théorise le nationalisme : celui-ci devient alors peu à peu un thème de la droite, associant la Revanche et la révision de la constitution, notamment par le biais du boulangisme puis du scandale de Panama.

✕ **Définition et histoire rapide du Nationalisme** : terme apparu en 1798.

*Nation* : Communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire, et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte.

*Nationalisme* : désigne, depuis l'Affaire Dreyfus, « *les diverses doctrines qui, dans un Etat constitué, subordonnent tout aux intérêts exclusifs de la nation, de l'Etat-nation, à sa force, à sa puissance, à sa grandeur.*<sup>14</sup> »

---

<sup>12</sup> Dans *Un Homme libre* (1889), Barrès écrit : « Simon et moi nous comprîmes alors notre haine des étrangers, des barbares [...]. Le premier soin de celui qui veut vivre, c'est de s'entourer de hautes murailles. Mais, dans son jardin fermé, il introduit avec lui ceux que guident des façons analogues de sentir et des intérêts communs. »

<sup>13</sup> Cf. la conjoncture économique difficile, touchant les ouvriers par le biais du chômage, de la misère, et l'éclatement de grèves (Decazeville, 1886).

<sup>14</sup> WINOCK (Michel), *Nationalisme...*, p. 12

**Le nationalisme républicain** : né avec la Révolution française, mettant la légitimité du pouvoir non dans le souverain héréditaire, mais dans l'ensemble de la population française voulant assurer sa cohésion.

Depuis 1871 : Esprit de Revanche contre l'Allemagne et la nécessité de récupérer les provinces perdues. Les Républicains, appelés à refonder la France défaite, feront du nationalisme un ciment de leur action (cf. lois sur l'Armée, sur l'École...)

**Le nationalisme conservateur** : né avec le Boulangisme, entendant avant la Revanche restaurer « *l'ordre intérieur* », en proie à « *l'anarchie* », qui résulterait alors du régime parlementaire, d'où volonté d'un régime plébiscitaire.

**Affaire Dreyfus** : accroît cette importance donnée à la nation, à l'idée supérieure qu'elle représente.

Au prisme du nationalisme, Dreyfus est donc coupable : en plus d'être Juif, il n'appartient pas à la Nation française ainsi que l'entend Barrès : sentir et respecter le poids de *la Terre et les morts*.

**Transition** : Le Juif est en outre, pour les nationalistes, l'ennemi intérieur, contre lequel doit se faire la cohésion nationale.

## **B- ... à la solde de l'Allemagne**

✕ **Nationalisme des antidreyfusards** : repose sur un culte de la Nation estimé par certains dont Barrès, incompatible avec la présence de tous ceux qui sont considérés comme étrangers à l'identité française.

✕ **Dreyfus est un étranger** : l. 40 : « *Dreyfus n'appartient pas à notre nation* »

✕ **Barrès lie en outre, dans ces extraits, Dreyfus et l'Allemagne :**

Dreyfus comme lié familialement à l'Allemagne : Appartient à une religion dont plusieurs membres ont opté pour l'Allemagne :

l. 24 : « Une partie des siens se résignait à la nationalité allemande », l. 25, « *ses aïeux d'outre-Rhin* »

Son « instinct » (l. 26), ses « racines » (l. 31) ne sont pas françaises mais germaniques : l. 25-6 : « *N'a-t-il pas entendu au fond de son être un instinct qui s'accommodait mieux des mœurs germaniques que françaises ?* »

✕ En 1870, Barrès, alors enfant, avait vu le flot de la défaite, avait vécu pendant 3 ans dans une ville occupée par les armées prussiennes, ce dont il garde un souvenir ineffaçable.

✕ Il met ici en valeur un aspect de l'argumentaire antidreyfusard, mêlant antisémitisme et nationalisme de repli : les Juifs sont des étrangers à la France, et oeuvrent avec l'Ennemi, pour la livrer divisée et sans défense.

Ici, Dreyfus, coupable d'espionnage au profit de l'Allemagne, s'incarne tout à fait dans cette vision antisémite et raciste des antidreyfusards, faisant des Juifs des agents de l'Allemagne, étrangers à la France.

On se trouve donc en plein dans un élément de base du nationalisme antisémite : le « complot juif » contre la France, très présent notamment depuis le krach de l'Union Générale en 1882 (serait le fait de banques juives)

Transition : Outre cette vision nationaliste antisémite, ces extraits révèlent aussi, en arrière-plan, les enjeux profonds du procès de Rennes et de son résultat.

### III- Les enjeux profonds du procès

#### A- Dreyfus ou l'incarnation d'une dégénérescence menaçante

⌘ Dreyfus apparaît ici comme un homme atteint sur le plan physique et moral :

> *Une débilité physique* :

- **un corps éprouvé** : Q de la résistance physique

l. 4 : « *cette face toute rétrécie par la détresse.* »

l. 13 : un physique « *affiné par la souffrance* ».

l. 18 : il était « *allé aux extrémités de l'angoisse humaine* ».

l. 20 : il aurait blanchi et maigri

Analyse : effectivement amaigri, flottant dans sa vareuse et écrasé par un drame qui le dépasse, Dreyfus se rend compte de la mesure des haines contre lui.

Voix rauque : s'explique par 4 années de mutisme à l'île du Diable.

- **un corps sans énergie** : l. 15 : « *De tous les dreyfusards, c'est Dreyfus le plus mou.* »

Cause : lié, selon Barrès, à une « *usure* » du corps, un « *abrutissement* » (l.15) ou un « *engourdissement* » (l. 21) qu'il semble lier à la consommation de stupéfiants (l. 20-1).

L'absence d'énergie conduit donc ici Barrès à présenter Dreyfus, à ses lecteurs, sous le jour d'un homme livré à une certaine déchéance corporelle, sans réaction (l. 3-4) et **sans réel contrôle de lui-même**.

Analyse : Ici, Élément envisagés par Drumont, dans *La France Juive*<sup>15</sup> :

<sup>15</sup> WINOCK, *Nationalisme...*, p. 129

« *Le sémite est mercantile, cupide, intrigant, subtile, rusé ; l'aryen est enthousiaste, héroïque, chevaleresque, désintéressé, franc, confiant jusqu'à la naïveté* »

Donne les « *principaux signes* » permettant de reconnaître un Juif : nez recourbé, yeux dits « *clignotants* », dents serrées, oreilles saillantes, ongles carrés, pieds plats, mains « *moelleuse qui figure la trahison* », sent « *mauvais* », sujet à l'ensemble des maladies « *liées à la corruption du sang* », mais immunisé contre les épidémies (choléra, peste).

✕ **Description physique de Barrès relevant de cette définition de Drumont :**

Traîtrise de Dreyfus s'incarne sur son physique : Cf. ici le « regard fuyant » (l.)

Son animalité :

l. 4-6 : « *Derrière son lorgnon, ses yeux se jettent avec rapidité à droite et à gauche, mais qu'est-ce qui vit et qu'est-ce qui pense derrière ces yeux aux aguets d'animal traqué ?* »

l. 12 : « *Alfred, à chaque respiration, rosit comme un petit cochon* ».

Description physique révélant aussi la maladie, l'infection interne de Dreyfus et de son frère :

l. 1-3 : « *Il a un continuel mouvement de la bouche qui s'ouvre, de la gorge qui se serre ; il avale péniblement sa salive. De minute en minute, le sang vient colorer sa peau, puis le laisse tout blême.* »

l. 10-4 : Mathieu Dreyfus<sup>16</sup> a un teint particulier : l. 11-2 : « *des colorations jaunes et verdâtres au fond d'un teint constamment mat* »

> *Moralement* : un fou (l. 7-9 ; 17-8)

Analyse : Soury voit l'histoire des civilisations comme celle des races, considérant le Juif comme atteint par une pathologie spéciale : celle de la dégénérescence précoce, perversion sexuelle, neurasthénie, délires chroniques.

---

<sup>16</sup> Aîné d'Alfred de 2 ans, avait renoncé à la carrière militaire et s'était concentré dans la direction des affaires familiales (industrie textile). Dès l'arrestation de son frère, il entreprit de prouver son innocence, en mobilisant l'opinion publique. Il s'adressa aux journalistes, chez des hommes politiques (Sheurer-Kestner, vice-Pt du Sénat) et même chez le cousin du ministre de la Guerre. Fin 1894 : Mathieu Dreyfus rend visite à Bernard Lazare pour lui demander son aide. Février 1895 : il lui demande de rédiger un texte dénonçant la condamnation de son frère et dès le printemps, une première esquisse de ce mémoire est prête. La publication fut retardée jusqu'en novembre 1896.

Août 1896 : pour mobiliser l'opinion, il fait croire, par la presse britannique, à l'évasion de son frère.

16.11.1897 : Dans une lettre au *Figaro*, Mathieu Dreyfus affirme la culpabilité d'Esterhazy.

Dans les années suivantes : il envoie aux journaux tous les éléments du procès (bordereau, PV des audiences...) dès qu'il peut se les procurer.

Action déterminante tout au long de l'Affaire, par un combat incessant et une constante recherche d'alliés à la cause dreyfusarde. Décès en Octobre 1930.



Transition : Pour Barrès, Dreyfus, ce « *déraciné* » (l. 21), fait écho ici à la décadence qui menace la France de l'intérieur. C'est en se protégeant des Juifs que l'on peut permettre la renaissance de la France.

Pour Barrès, la France est malade, corrompue de l'intérieur par les Juifs et franc-maçons, affaiblie et livrée à ses ennemis.

## B- Assurer la cohésion sociale

### 1°/. Lutter contre la « décadence » qui menace

- Terme d' « Anti-France » : appliqué aux dreyfusistes, assimilés à l'antimilitarisme et à l'antipatriotisme.

- Barrès, dans *Le Journal* du 04.10.1898<sup>17</sup> : il « constate la puissance énorme de la nationalité juive qui menace de "chambardement" l'Etat français. »

- Décadence : point central chez Barrès à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, transparaît dans cet extrait.

- 1- « La haine du présent » : volonté d'y trouver tous les signes d'une Chute, d'un Déclin.
- 2- « La nostalgie d'un âge d'or » : l'harmonie ancienne des hommes avec la nature, le divin et entre eux, a été brisée par le présent et sa modernité.
- 3- « L'éloge de l'immobilité » : le bien réside dans l'enracinement.
- 4- « L'anti-individualisme » : haine du libéralisme, car suppose la disparition des hiérarchies acceptées, désagrégation de la société.
- 5- « L'apologie des sociétés élitaires »
- 6- « La nostalgie du sacré » : la perte du sacré est vue comme un fléau.
- 7- « La peur de la dégradation génétique et l'effondrement démographique » : anxiétés devant l'altérité du groupe, de la race, de la nation par la multiplication des individus considérés comme inférieurs, peur du mélange des « races ».
- 8- La licence sexuelle : vecteur de la dégradation génétique et de la maladie (syphilis)
- 9- « L'anti-intellectualisme » : valorisation des préjugés, de l'instinct des individus ayant vécu sur la même terre (cf. Barrès).

### 2°/. Restaurer l'édifice social

- Dreyfus ne partage pas les valeurs de la France pour Barrès :

l. 27-30 : « *S'il en fut ainsi, la notion de l'honneur n'allait point l'embarrasser [...] ses rancunes l'incitaient* ».

l. 31-2 : il s'agit ici, au cœur de ce procès, de savoir ce qui est garant du « *sol et de la conscience de France* », dans laquelle tout individu, réellement Français, peut « *chercher son bonheur, sa paix, sa vie* ».

- L'Antisémitisme a une double fonction dans le discours :

Identifier la nation française : est français l'enraciné qui n'est pas Juif

<sup>17</sup> WINOCK, *La France...*, p. 120.

Rassembler et unifier contre un ennemi commun : Juif est à la fois le Spéculateur, la République anticléricale et l'Étranger.

- Barrès : fait la différence entre la « race sémitique » et la « race aryenne », à la suite de Soury. Pour Barrès, la « race sémitique », « se reconnaît presque uniquement à des caractères négatifs. Elle n'a ni mythologie, ni épopée, ni science, ni philosophie, ni arts pastique, ni vie civile.<sup>18</sup> »

- **Nationalisme conservateur voyant la France** menacée de mort, minée de l'intérieur par le parlementarisme, les bouleversements économiques et sociaux, la déchristianisation.

**Il appelle une résurrection**, œuvre, d'un ordre étatique fort, de l'élimination des facteurs de division (xénophobie...) et de la protection des mœurs et surtout, **d'une armée renforcée**.

- **Sur l'Armée :**

⌘ I. 36-8 : Barrès préfère croire Roget et Mercier, généraux et représentant de l'Armée, donc de la Patrie et par là, de la Nation française, que Dreyfus ou les dreyfusards.

Tous les généraux qui se succèdent à la barre, lors du procès de Rennes, dont Roget, Mercier affirment la culpabilité de Dreyfus : par leur nombre, leur grade et leurs fonctions, c'est l'Armée qui semble s'exprimer.

⌘ Chez les nationalistes, Armée reste, depuis 1871, l'incarnation de la Patrie et le symbole de l'idée de Revanche ; elle est aussi la France éternelle, sa continuité et son unité par delà les clivages politiques et sociaux.

⌘ En outre, pendant le procès, Mercier avait repris la thèse maurrassienne du « faux patriotique » à propos du faux Henri. Il justifie donc – Et Barrès partage pleinement cette conviction dans ces écrits – qu'au-delà du sort d'un homme, c'est la cohésion de la société qui est en question. Pour lui, Dreyfus ne peut être réhabilité ; son sort est trop infime comparé aux risques encourus par l'Armée et le pays.

**Conclusion :**

⌘ Texte qui, à travers une description de Dreyfus par Barrès, antidreyfusard, antisémite et homme de lettres reconnu<sup>19</sup>, donne à voir un des visages de la France antidreyfusarde et antirévionniste

⌘ **Typologie de l'antidreyfusisme (M. Winock) :**

- Antisémitisme modéré : parlementaires et gouvernements : goût de l'ordre, amour de l'armée, autorité de la chose jugée. Pas d'antisémitisme réel. Se dégonfle avec le suicide d'Henry, l'agitation nationaliste et la constitution du gouvernement W-Rousseau.

---

<sup>18</sup> WINOCK, *La France...*, p. 145

<sup>19</sup> Elu académicien en 1906

- Antidreyfusisme catholique : chez le clergé, les autorités ecclésiastiques et les pratiquants, positions proches de l'antidreyfusisme modéré ; presse catholique très antisémite.

- Antidreyfusisme nationaliste et antisémite : le plus voyant, largement moins répandu que l'antisémitisme modéré<sup>20</sup>.

- Antidreyfusisme intellectuel : en phase avec le précédent, mais plus élaboré. Barrès.

✕ René Rémond souligne<sup>21</sup> que **le nationalisme est une continuité du bonapartisme** des 2 empires, car mêmes thèmes (goût de l'autorité, prestige de la force, culte du chef, appel au peuple, antiparlementarisme) mais ajout d'un nouvel élément : l'antisémitisme.

RQ : Affaire Dreyfus fixe définitivement le nationalisme à droite voire à l'extrême droite.

### Bibliographie :

BIRNBAUM (Pierre), *L'affaire Dreyfus. La République en péril*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes, 1994, 144 p.

DUCLERT (Vincent), *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1994, 125 p.

GIRARDET (Raoul), *Le nationalisme français* in *Anthologie, 1871-1914*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, Sept. 1983, 275 p.

LAGARDE (André) et MICHARD (Laurent), *XXe siècle. Les grands auteurs français*, Paris, Bordas, 1962, 640 p.

LEDUC (Jean), *Histoire de la France : l'enracinement de la République 1879-1918*, Paris, Hachette, coll. Carré Histoire, oct. 1991, 238 p.

ORY (Pascal), « Le procès de Rennes », in *L'affaire Dreyfus*, présentation par Michel WINOCK, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, janv. 1998, 314 p., pp. 125-131.

RÉBÉRIOU (Madeleine), *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1975, 258 p.

RÉMOND (René), *Les Droites en France*, Paris, Aubier, Coll°. Historique, 1982, 544 p.

WINOCK (Michel), « Les deux Frances », in *L'affaire Dreyfus*, présentation par Michel WINOCK, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, janv. 1998, 314 p., pp. 141-155.

---

<sup>20</sup> > Antidreyfusisme proprement nationaliste : incarné par Déroulède, contre le parlementarisme, défendant la sacralisation de l'armée. Nombreux militants antisémites.

> Antidreyfusisme proprement antisémite : Drumont, Rochefort, porté par la presse et les mouvements antijuifs.

<sup>21</sup> RÉMOND (René), *Les Droites en France*, Paris, Aubier, Coll°. Historique, 1982, 544 p.

WINOCK (Michel), *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1992, 444 p.

WINOCK, (Michel), *La France et les Juifs*, Paris, Seuil, coll. UH, 2004, 408 p.

## 3ème partie : Un Exemple de très bon devoir

### Alfred Dreyfus vu par Barrès

note donnée en janvier 2006 : 17/20 ; commentaires du correcteur en rouge

Très bon devoir ; il faudra encore faire des efforts sur la problématique ; le plan traite correctement de l'ensemble du texte, mais vous auriez pu le centrer plus sur la personne de l'accusé, au centre des extraits proposés.

Bonne réutilisation des connaissances et informations tirées de la bibliographie.

-----

Ce qui n'était au départ qu'une petite affaire d'espionnage va devenir une affaire publique et politique qui divisera la France, connue de tous aujourd'hui : l'Affaire Dreyfus. Celle-ci dura au total douze ans, prenant pour point de départ la condamnation du capitaine Alfred Dreyfus en décembre 1894 et se concluant par la réintégration de Dreyfus dans l'armée après avoir été reconnu innocent par la cour de cassation en 1906. Toutefois l'affaire Dreyfus en tant qu'affaire publique et politique ne commence pas avant 1896 et prend son caractère passionnel lorsque Zola publie son « J'accuse » en janvier 1898. Très bonne accroche

A l'époque France et Allemagne s'espionnent mutuellement. Au sein de l'ambassade d'Allemagne les Français dispose d'un agent : la femme de ménage Mme Bastian qui transmet le contenu des corbeilles à papier à la Section de Statistique. C'est de cette façon que la France prend connaissance en septembre 1894 d'une lettre adressée à Schwartzkopen lui annonçant l'envoi de documents militaires confidentiel. Cette pièce sera appelée tout au long de l'affaire le Bordereau. Une enquête est rapidement menée et le coupable désigné est le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus, stagiaire à l'état-major général. La preuve de sa culpabilité fut la ressemblance de son écriture avec celle sur le bordereau. Le 15 octobre 1894 Dreyfus est arrêté et est déclaré coupable le 22 décembre 1894 et dégradé le 5 janvier 1895, puis exilé à vie en Guyane au bagne de l'île du diable. Mais en mars 1896 la Section de statistique prend connaissance d'une carte-télégramme : le petit bleu qui semble être le brouillon d'un télégramme de l'ambassade d'Allemagne pour le commandant français Esterhazy, qui est en réalité le véritable coupable ! Mais ce dernier est innocenté lors de son procès et Dreyfus est toujours coupable. Mais Dreyfus aura un second procès en 1899 il est reconnu coupable mais avec « circonstances atténuantes. Pour éviter un autre procès le président Loubet lui accorde sa grâce le 19 septembre 1899 mais il n'est pas innocenté. Finalement le 12 juillet 1906 la cour de cassation annule le jugement de Dreyfus et il fut réhabilité.

Ce document est un extrait du livre *Ce que j'ai vu à Rennes publié en 1904*. Il décrit l'accusé Alfred Dreyfus lors de son deuxième procès devant le conseil de guerre en 1899 et l'auteur, Maurice Barrès tente d'expliquer pourquoi, selon lui l'accusé est coupable.

Maurice Barrès (1862-1923) est un écrivain français, il fut élu plusieurs fois député, notamment député de Paris en 1906( la même année il devint académicien.) Il développe un nationalisme mettant l'accent sur l'attachement aux racines et à la terre natale et participa au boulangisme. Il vécut l'affaire Dreyfus comme une menace de désintégration de la communauté nationale, il était donc antidreyfusard, dont il devint l'un des chefs de file. BIEN Dès lors on comprend qu'il affirme dans ce texte que Dreyfus est coupable. Il collabora au journal Drumont : *La Cocarde (mettez des italiques ou soulignez dans une copie à la main)*, un journal antiparlementaire et xénophobe, ce qui dévoile la partie antisémite et xénophobe de l'auteur.

Dans ce texte l'auteur essaie de montrer aux gens, à la population pourquoi l'accusé Juif est coupable de trahison. A l'époque il règne en France un antisémitisme relativement important, la Troisième République n'est pas en place depuis très longtemps, les juifs font partie du personnel de celle-ci.. La guerre avec l'Allemagne a marqué les esprits, il reste une certaine rancune envers l'Allemagne, les deux pays se méfient l'un de l'autre. Et s'espionnent. Il faut également noter que c'est à cette époque que le sentiment d'appartenance à la nation se développe, les mouvements nationalistes sont en plein essor.

Dans les quatre premiers paragraphes l'auteur décrit Dreyfus, il s'agit non seulement d'une description physique mais l'auteur étudie également son comportement. Dans le cinquième paragraphe (ligne 22 à 32) l'auteur pense que Dreyfus *n'a pas déraciné (mal dit)*, qu'il n'est pas français, qu'il aurait mieux fait d'aller vivre en Allemagne. Puis au paragraphe suivant Barrès donne une explication antisémite de la trahison de Dreyfus : selon lui s'il a trahi c'est parce qu'il est juif. Enfin des lignes 37 à 40 il démontre que d'un certain côté Dreyfus n'est pas un traître puisqu'il n'est pas français.

Ainsi nous verrons comment le rejet de la différence, l'antisémitisme peut expliquer la culpabilité de Dreyfus, et combien le sentiment national est important et déterminant pour l'auteur. *problématique pas formulée assez clairement*

C'est pourquoi dans un premier temps nous étudierons l'antisémitisme qui imprègne tout le texte, puis nous étudierons la division provoquée par l'affaire. Enfin nous verrons comment cet antisémitisme et le nationalisme permettent à l'auteur de justifier la culpabilité de Dreyfus.

#### - Une description antisémite

Tout au long du texte l'auteur nous rappelle constamment la religion d'Alfred Dreyfus : il est juif. De plus l'auteur nous donne cette information tout en montrant que cela explique son physique, sa façon de penser qui est mauvaise...IL généralise sur l'ensemble de la population juive. Tout d'abord nous verrons donc que Dreyfus est présenté tel un animal, puis nous verrons que l'auteur défend *implicitement (non, explicitement)* l'existence d'un « type juif ».

### 1. Dreyfus l'animal

Dans ce texte on sent que l'auteur est un anti-dreyfusard, en effet il décrit l'accusé de façon assez péjorative : il le compare plusieurs fois à un animal. Toutefois on a parfois l'impression qu'il a pitié pour ce dernier.

Cette idée de Dreyfus présenté tel un animal apparaît dès la ligne 6 où l'on peut lire « animal traqué ». L'auteur utilise alors une expression forte et péjorative mais qui permet au lecteur de bien comprendre la situation de Dreyfus : tous les regards doivent être fixés sur lui, de plus tout le monde parle de lui, la France est divisée sur son cas, la presse se déchaîne à son propos... Tout le monde en a après lui, et il est la cible de tous les antidreyfusards, tel un animal que l'on poursuit lors d'une chasse pour le tuer, tout le monde suit son procès pour connaître la vérité.

A l'époque Dreyfus est au cœur de toutes les discussions, l'affaire prend ensuite un caractère passionnel, la France est divisée entre les Dreyfusards qui croient que l'accusé est innocent et les anti-dreyfusards qui au contraire le pensent coupable. Même cette division sera visible chez les intellectuels entre ceux qui sont pour la révision ou ceux qui sont contres. Ou encore la division parmi ceux-ci entre les moralistes qui travaillent à la cohésion sociale et les rationalistes qui s'en remettent à l'instinct, à la continuité.

De plus l11 on peut lire : « comme un petit cochon », une fois de plus Dreyfus est comparé à un animal, mais ici Barrès dit que l'accusé rosit. Dès lors on imagine Dreyfus en bonne santé, qu'il se porte bien, qu'il va bien.

Puis ligne 13 il le décrit comme paraissant moins brutal que son frère Matthieu, dans ce cas Barrès se contredit quelque peu. En effet auparavant il parlait de Dreyfus comme d'un animal traqué et maintenant il nous apparaît moins brutal que son frère. Ici Dreyfus « s'est affiné avec la souffrance » ce qui sous-entend qu'il paraît plus faible, il ne lutte plus. Et le fait qu'il paraisse moins brutal, sauvage montre au lecteur qu'avec la souffrance Dreyfus semble plus gentil, plus agréable. On pourrait presque parler de la « souffrance purgative ».

De plus comme Matthieu n'a pas souffert il paraît brutal à l'auteur seulement parce qu'il est juif, là encore il y a une pointe d'antisémitisme.

Enfin la ligne 26 où l'auteur utilise le terme « instinct » rappelle cette idée d'animosité. On retrouve l'image d'un animal sauvage qui aurait dû suivre son instinct pour s'en sortir.

Même si l'auteur par son regard antisémite voit Dreyfus comme un animal il ne peut s'empêcher tout de même de ressentir la détresse et la souffrance de celui-ci.

### **Dreyfus, un homme accablé par la souffrance**

Dès les premières lignes Barrès décrit Dreyfus comme un homme qui souffre, qui est malheureux, seul...

En effet l3-4 « On se fait mal... détresse », l'auteur constate l'état désastreux de l'accusé, on peut alors presque ressentir une certaine pitié de la part de l'auteur. Il nous est également possible d'imaginer la condition difficile de Dreyfus.

De surcroît par des expressions fortes tel que « regard bruyant » l8 Barrès veut montrer que Dreyfus est un animal, mais un animal qui souffre. En effet ses yeux parlent d'eux mêmes, ils expriment ce

que ressent l'accusé. En effet à la ligne suivante on peut lire « Je crois... ». Ainsi le journaliste, juste en regardant les yeux de Dreyfus a compris qu'il devenait fou.

En outre on peut penser que l'auteur ressent de la peine pour Dreyfus, en effet il le définit par le mot « le malheureux ». Puis il parle d'engourdissement, l'accusé ne se défend pas avec vigueur, alors Barrès tente de justifier cette passivité par une prise de somnifère. Après l'engourdissement, l'auteur passe à l'abrutissement, cela veut dire qu'à force que tout le monde le dise coupable, Dreyfus commence peut-être à le croire, il devient presque fou et il en a sûrement marre d'entendre dire qu'il est coupable et qu'il en a assez, qu'il n'en peut plus.

L'auteur ne peut donc pas s'empêcher de voir et d'avoir conscience de la souffrance de Dreyfus, on pourrait alors oublier le côté antisémite de Barrès, mais lorsque qu'il évoque l'existence d'un type juif, dès lors l'antisémitisme apparaît flagrant au lecteur.

### **L'existence d'un type juif**

Cette notion est clairement énoncée à la ligne 13 ou l'on lit « un type juif accentué », selon Barrès tous les juifs ressembleraient, auraient un certain physique qui leur est propre, ici on ne peut nier qu'il y a des traces d'antisémitisme

Ensuite l39-40 Barrès évoque une fois de plus l'existence d'un type juif, d'après lui **se (ce)** sont des gens intéressés, **ils ne vont que là où c'est bon pour eux (mal dit)**, sans se préoccuper de la morale.

En fait l'auteur généralise sur la population juive, en effet aux lignes 26-27 Barrès explique que selon lui les juifs devraient plutôt s'installer en Allemagne qu'en France car selon lui leur personnalité serait plus compatible avec les habitudes allemandes. Donc d'une part il pense que les juifs ne sont pas très bien en France, mais d'autre part le fait qu'il croie que les juifs vivraient mieux en Allemagne sous-entend que pour lui les juifs sont une race ( si cela existe, mis à part la race humaine), que tous sont à peu près les mêmes. Il veut donc montrer qu'ils sont différents des français, ainsi ils ne les acceptent pas totalement, on peut presque dire qu'ils les rejettent même s'il ne l'affirme pas, en tout cas il pense qu'il serait mieux ailleurs. **Mettez des majuscules sur les noms de nationalités.**

Il faut savoir qu'à l'époque l'antisémitisme était important, le juif était coupable de tous les maux, par exemple on disait qu'il était responsable de la misère des ouvriers. Au moment de l'affaire il n'y avait que 80 000 juifs sur le territoire français, mais ils furent émancipés lors de la Révolution, c'est-à-dire qu'ils devinrent des citoyens à part entière, puis ils commencèrent à être présents dans les milieux économiques et politiques. De plus lors de la mise en place de la troisième république, il fallait renouveler le personnel, par conséquent les juifs furent employés au parlement, dans l'armée...

Ainsi les juifs sont la cause de tous les malheurs. Mais l'antisémitisme se déchaîna lors de l'affaire : au début de l'année 1898 dans toutes les villes il y eut des manifestations nationalistes et antisémites ; Par exemple le 17 janvier à Nantes les vitrines de magasins juifs furent brisées lors d'un défilé, à Nancy la synagogue fut prise d'assaut.

En outre des ligues antisémites se créèrent : La Ligue Antisémitique née en 1889 avec Drumont existait donc déjà avant l'affaire, elle comptait 20000 adhérents à Paris, « e but était de libérer les Français et la nation du joug des juifs ». Ou encore il y eut La Ligue des Patriotes de Déroulède. Ainsi



l'antisémitisme n'est pas né lors de l'affaire, mais existait auparavant. L'affaire n'a fait qu'attiser les choses.

Même si par la description de la souffrance de Dreyfus on pourrait penser que l'auteur a de la compassion pour lui, qu'il veut le défendre quand on se rend compte qu'il décrit l'accusé de façon animal, on ne peut s'empêcher de ressentir un certain antisémitisme. Enfin lorsque Barrès évoque un type juif, on ne peut douter de la position de l'auteur : c'est un dreyfusard antisémite ! **Attention, la croyance qu'il y a une race juive est très largement partagée à l'époque et pas seulement par les plus virulents antisémites.** Ainsi nous avons vu la position de l'un des deux camps, c'est pourquoi nous devons voir qui sont les défenseurs et les accusateurs de Dreyfus.

#### - La division sur le cas Dreyfus

Dreyfus est au cœur de toutes les discussions, chacun à son avis sur la question, ce qui provoque des divisions entre les personnes. Nous verrons donc qui défend Dreyfus et qui l'accable.

#### **A/ Ses défenseurs**

Dès que l'on évoque les personnes défendant Dreyfus, on ne peut s'empêcher de penser à son frère aîné Matthieu que l'auteur évoque à la ligne 11. Celui-ci s'est battu pour la révision du procès dès la fin du premier et pour ne pas que l'opinion publique oublie Alfred Dreyfus. Le 15 novembre 1897 il rend publique sa certitude de la culpabilité de Esterhazy, véritable auteur du bordereau. Pour faire la lumière sur l'affaire il demande l'aide de Bernard Lazare, cependant lors de son procès les 10 et 11 janvier 1898 Esterhazy est acquitté.

De surcroît à la ligne 15 « de tous... mou » on peut voir que dans le camp des gens qui pensent Dreyfus innocent, ce n'est pas le principal intéressé qui clame le plus et le plus fortement son innocence. En effet d'autres personnes le font de manière plus soutenue, en effet se sont surtout les intellectuels et les gens de gauche qui sont du côté des Dreyfusards, évoqués à la ligne 37.

Il y a l'exemple incontournable de Zola avec son article « J'accuse » publié dans l'aurore le 13 janvier 1898 et adressé au président de la république Félix Faure et qui défendait le principe de révision. Pour cela il fut condamné à un an de prison et 3000F d'amende.

Donc les intellectuels et la gauche politique défendent Dreyfus alors que ceux qui l'accablent sont plutôt de droite et nationalistes

#### **B/ Ses accusateurs**

Tout comme l'auteur les nationalistes, les antisémites et les hommes politiques de droite pensent que Dreyfus est coupable et sont contre ce deuxième procès. Le corps de l'armée est également contre lui, en effet avec ses « camarades » militaires à la ligne 19 l'auteur montre qu'ils disent qu'il n'a pas

changé, ainsi ils pensent qu'ils ne souffrent pas de la situation, presque il ne ressent rien, qu'il est vraiment mauvais.

En outre Barrès évoque la presse à la ligne 7 par l'intermédiaire d'un journaliste. Dès lors il convient de se méfier de ce passage, en effet à l'époque la presse a été rendue nombreuse par la loi de 1881, qui établit la liberté de la presse, ainsi pendant l'affaire la presse offre du sensationnel, fait la rumeur et fait des révélations surprenantes non vérifiées. En fait les journaux avaient accablé Dreyfus en novembre et décembre 1894, cependant c'est elle qui va faire rebondir l'affaire et révéler les anomalies du procès. De plus c'est par elle que les défenseurs de l'accusé et de la vérité ont pu mener leur combat. Par conséquent il nous est difficile de savoir si la presse était du côté des dreyfusards ou des anti-dreyfusards puisque même si certains journaux défendent Dreyfus, d'autres antisémites tels que la Cocarde l'accablent de tous les maux.

Ainsi la division entre dreyfusards et anti-dreyfusards nous apparaît clairement, toutefois un élément essentiel incarné par la presse ne peut être classé dans l'un des deux camps. Mais celle-ci a contribué à durcir les antagonismes. Dès lors il faut connaître la position de chacun, c'est pourquoi l'auteur nous explique pourquoi, selon lui, Dreyfus est coupable.

Nous verrons donc maintenant comment le nationalisme de l'auteur et son antisémitisme peuvent justifier la culpabilité de l'accusé.

### **III/ Les causes de la trahison**

L'un des thèmes importants de ce texte est la trahison du capitaine Dreyfus, Barrès tente alors de donner les raisons de cette trahison qui lui semblent possibles.

#### **1. La trahison d'un déraciné**

Pour définir Dreyfus, l'auteur utilise le terme « déraciné ».22, ce thème est important dans son œuvre. En effet Barrès oppose les racinés et les déracinés, les racinés sont les enfants de deux parents français et ayant d'anciennes origines françaises. Tandis que les déracinés sont des français d'origines étrangères. Ainsi pour l'auteur l'accusé est un déraciné puisqu'il est juif, il n'est donc pas vraiment français selon lui : il vient d'Israël. De plus Dreyfus est d'origine alsacienne par conséquent à l'époque on peut considérer qu'il est d'origine allemande.

En outre afin de montrer que pour lui Dreyfus ne se sent pas français, il n'est pas bien dans ce pays, Barrès explique à la ligne 22-23 que l'accusé aurait été plus heureux en Allemagne car selon lui les juifs ont une manière de vivre plus compatible avec celle des allemands.

L'auteur insiste à plusieurs reprises sur le fait que Dreyfus n'a pas de lien qui le lie à un pays particulier comme on peut le lire à la ligne 30 il n'a « point de racine ». Par conséquent il n'a pas de sentiment national, cela est totalement inconvenant pour l'auteur en effet ce dernier est un nationaliste mettant l'accent sur les racines et l'attachement à la terre natale.

Il faut savoir que le nationalisme est le nom pris par un côté beaucoup plus radical du camp anti-dreyfusard. En effet lors de l'affaire Dreyfus il y avait deux types d'anti-dreyfusards. Il y avait les modérés que l'on nomme anti-dreyfusisme constitutionnel et le courant plus violent, révolutionnaire l'anti-dreyfusisme de coup d'état. L'affaire Dreyfus permis à ce dernier de rassembler ces différentes composantes grâce à la lutte simplificatrice contre la trahison et la défense de l'armée. L'auteur était partisan de ce courant.

Ainsi selon Barrès c'est ce manque de racine ligne 31-32 qui est une des causes de la trahison du capitaine. En effet rien ne l'attachait vraiment à la France, il n'avait pas le sentiment d'appartenir à la nation française, par conséquent rien ne l'empêcha de collaborer avec l'Allemagne pour améliorer sa situation.

De surcroît l'auteur, à la ligne 37, donne raison aux dreyfusards. Il admet qu'il ne peut être coupable: puisqu'il n'est pas français, Dreyfus n'a pas pu trahir la France.

Nous pouvons donc dire que selon l'auteur Dreyfus a « trahi » la France car rien ne l'attachait vraiment à celle-ci : c'était un déraciné.

Cependant un autre élément fondamental justifie cette trahison. Aux lignes 27-29 Barrès évoque la notion d'honneur, alors il affirme que Dreyfus ne connaît pas le sens de ce mot, qui ne se préoccupe pas de l'honneur, de l'image de sa patrie c'est pour cela qu'il l'a trahie. De plus dans la suite de la phrase l'auteur renforce cette idée en montrant que Dreyfus profite de la situation pour trahir « son pays » ou plutôt son pays d'accueil.

On peut émettre l'hypothèse que le capitaine en voulait aux français de ne pas se sentir bien dans ce pays, de ne pas se sentir intégré à cause d'un certain antisémitisme. Ainsi ces rancunes envers la France l'on poussé à trahir ce pays

Nous avons vu que selon Barrès, fervent nationaliste, Alfred Dreyfus a trahi la France car il n'était pas vraiment Français, l'auteur le qualifie alors de déraciné. Une autre cause est le manque d'honneur du capitaine. Mais la cause principale d'après Barrès est totalement antisémite : si Dreyfus à trahi c'est parce qu'il est juif

## **2. Dreyfus, non attaché à sa patrie parce qu'il était juif**

Même si le début du texte peut sembler quelque peu flou quant à la position de Barrès vis-à-vis de Dreyfus, on comprend par la suite sans aucune difficulté que l'auteur est antisémite et donne pour cause à la trahison la religion juive.

En effet l35 l'auteur nous donne son argument antisémite : selon lui Dreyfus a trahi parce qu'il était juif. D'après Barrès une telle explication semble valable alors qu'elle n'a aucun fondement véritable. Comme nous l'avons vu précédemment l'auteur croit en l'existence d'un « type juif. Ainsi tout homme juif pourrait trahir seulement parce qu'il est juif, l'auteur oublie alors totalement le libre arbitre de chacun, il généralise juste sur la base de leur religion. Par conséquent nous n'avons aucun doute quant à l'antisémitisme de l'auteur

De surcroît à la fin du texte (l39-40) Barrès évoque une fois de plus l'existence d'un type juif.

Selon lui ce sont des gens intéressés, ils ne vont que là où cela est bon pour eux, là où la situation leur est favorable sans se préoccuper de la morale ni du pays où ils doivent aller. Par conséquent les juifs n'ont ni nation ni patrie, ne ressentent aucun sentiment national, ainsi ils ne trahissent jamais.

L'auteur nous donne donc trois causes principales à la trahison du capitaine Dreyfus : son absence de sentiment national, son manque d'honneur et sa religion.

Il s'agissait ici de comprendre comment le rejet des juifs et la montée du nationalisme pouvait servir d'arguments à la trahison de Dreyfus. Nous avons donc vu que Barrès est antisémite qu'il croît en l'existence d'un type juif, puis que selon lui cette religion rime avec trahison. Mais il insiste également sur l'importance du sentiment national et de l'honneur.

Ce texte permet donc de comprendre comment dans un contexte d'avant-guerre, et dans une période où l'antisémitisme se développe, les gens perçoivent la trahison non seulement d'un militaire mais en plus d'un juif.

## **Bibliographie :**

### Manuel généraux :

Michel Winock, *La fièvre hexagonale les grandes crises politiques 1871-1968*, Seuil, collection points histoire, 1886

### Site internet :

<http://fr.wikipedia.org> page consultée le27/12/05

<http://19e.org/chronologie/affairedreyfus.htm> page consultée le27/12/05

[http://perso.wanadoo.fr/savoir-plaisir/histoire/Documents/aff\\_dreyfus.htm](http://perso.wanadoo.fr/savoir-plaisir/histoire/Documents/aff_dreyfus.htm) page consultée le27/12/05